



Strasbourg, 14 mai 2025

T-PVS/Files(2025)2025-2_comp

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

45ème réunion

Strasbourg, 8-12 décembre 2025

Bureau du Comité permanent

Automne 2025

Strasbourg

Nouvelle plainte : 2025/2

**Domages allégués sur les espèces protégées présentes et
leurs habitats dans le cadre du projet de remise en
navigation du canal du Rhône au Rhin (France)**

- FORMULAIRE DE PLAINTÉ -

*Document établi par
Sauvegarde Faune Sauvage*

**Convention relative à la conservation
de la vie sauvage
et du milieu naturel de l'Europe**



INSTRUCTIONS POUR LE FORMULAIRE DE PLAINTE

NB: *Déposer une plainte auprès de la Convention de Berne est une accusation grave contre la ou les Parties contractantes concernées. Les plaintes doivent démontrer un degré suffisant de gravité ou d'urgence concernant des espèces ou des habitats d'importance européenne, et le plaignant doit démontrer que la question a déjà été soulevée au niveau local et/ou national.*

Les formulaires de dépôt de plainte doivent être soumis en version électronique format word, en anglais ou en français, et ne pas excéder 3 pages, y compris la première page administrative. Un rapport de 5 pages maximum peut y être joint. Le Secrétariat demandera des informations complémentaires au cas par cas. Les plaintes anonymes ne sont pas recevables ; cependant, le Secrétariat prendra des mesures pour garder confidentielles les données personnelles du plaignant.

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'attention de:

Secrétariat de la Convention de Berne
Direction de la Participation démocratique
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

E-mail: bern.convention@coe.int

Prénom : **Jean-Paul**

Nom : **BURGET**

Au nom de (le cas échéant):

Association : **Sauvegarde Faune Sauvage**

Ville: **WITTENHEIM**

Région/Etat/Province:.....

Code postal : **68270**

Country : **FRANCE**

Tel.:

Courriel: **office@sauvegardefaunesauvage.fr**

Site internet: **www.sauvegardefaunesauvage.fr**

Date : **27/02/2025**

Signature électronique

1. Veuillez détailler le motif de votre plainte (précisez également la (ou les) Partie(s) contractante(s) concernée(s) et les articles de Convention qui pourraient avoir été violés).

En tant que Président de l'Association Sauvegarde Faune Sauvage, je vous transmets par la présente ma volonté de porter plainte contre l'Etat Français, concernant le projet de remise en navigation du canal du Rhône au Rhin, entre Artzenheim (68) et Friesenheim (67).

Je porte plainte pour la destruction des habitats naturels. L'étude d'impact a recensé 78 espèces d'oiseaux dont 46 sont protégées.

D'autres espèces protégées comme les castors, harles bièvres, martins pêcheurs, bouvières, et d'autres, verront leurs habitats détruits ou fortement dégradés, dès la phase1 de ce projet.

2. Quelles espèces ou habitats spécifiquement inscrits dans une des annexes à la Convention de Berne sont potentiellement affectés? (Veuillez spécifier le secteur géographique et la population de l'espèce qui sont concernés, le cas échéant.)

le martin pêcheur (*Alcedo atthis*) en annexe II donc "**strictement** protégé" et le castor (*Castor fiber*) en annexe III "protégé"

3. Quelles pourraient être les retombées négatives pour les espèces / les habitats concernés?

Destruction du biotop

4. Savez-vous si les espèces ou habitats concernés sont également couverts par d'autres conventions internationales (comme celles de RAMSAR, la CMS, ACCOBAMS, de Barcelone, etc.), ou si le site est identifié comme faisant partie du réseau NATURA 2000/Emeraude, UNESCO? Existe-t-il des procédures en cours au sein d'une autre institution internationale?

5. Avez-vous tenté d'aborder ce problème avec les autorités locales et nationales compétentes ? Décrivez s'il vous plait. Existe-t-il des procédures en cours au plan national portant sur l'objet de votre plainte?

Voir documents annexes

6. Autres informations utiles (existence d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE), taille des projets, carte de la zone concernée, etc.) (pour les fichiers volumineux, veuillez ajouter un document séparé en annexe, comme mentionné dans les instructions ci-dessus)

Voir documents annexes

Annexes :

[Les Martins pêcheurs et impact sur le projet CRR](#)

[Synthèse du projet intégrale CanalRhôneRhin](#)